

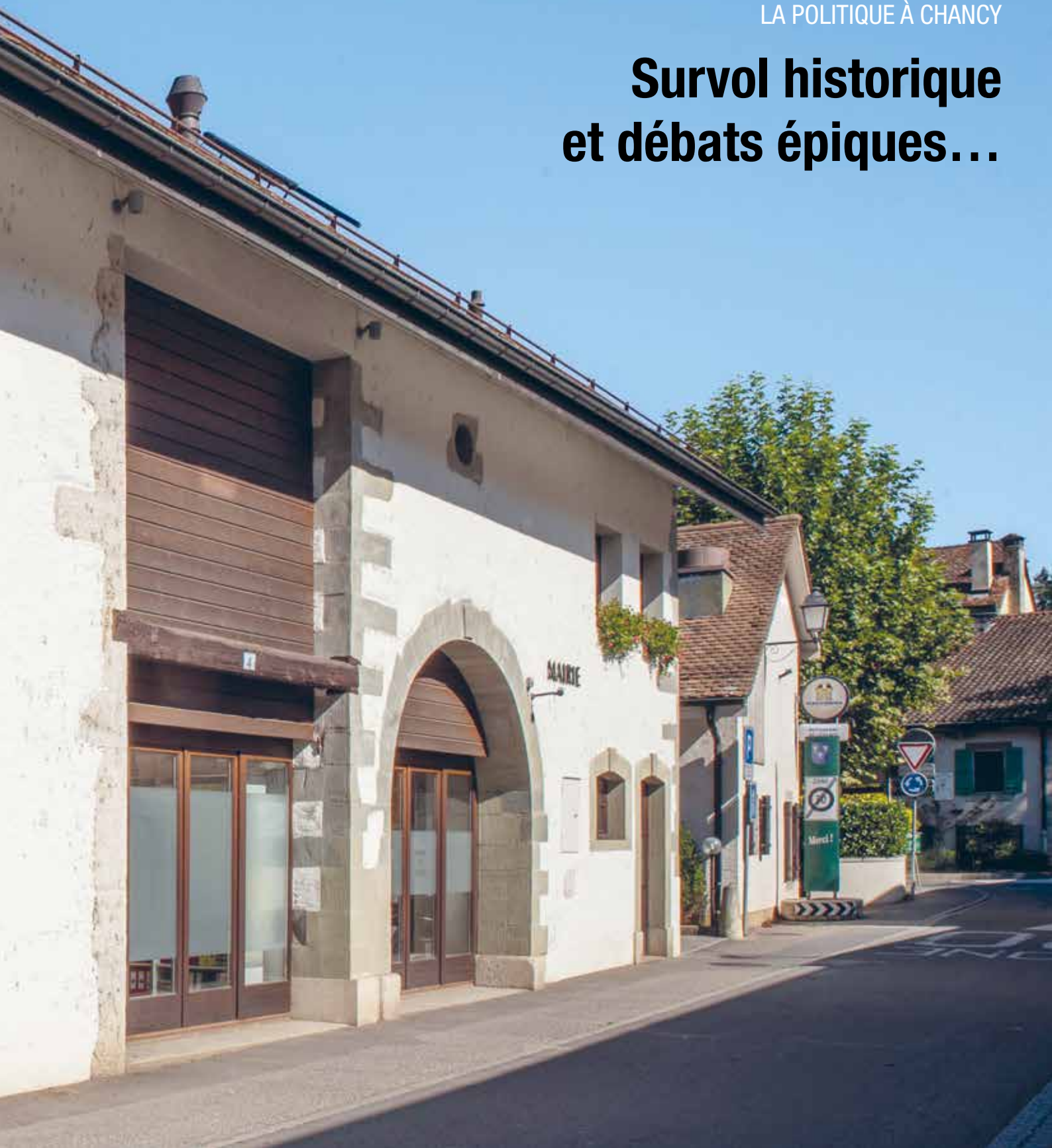
Le Chancy *lien*

Journal de la Commune de Chancy | n° 57 | 1^{er} semestre 2026

La commune la plus à l'ouest de toute la Suisse !

LA POLITIQUE À CHANCY

Survol historique et débats épiques...



VIE POLITIQUE 3

- L'Edito du Président du Conseil municipal 3
- Rapports des Commissions 4-5
- Décisions du Conseil municipal 4

PORTTRAITS 6

- À Chancy, la relève politique s'organise
Rencontre avec Léna Conrad et Lucas Zurbuchen 6-7

DOSSIER 8

- La politique à Chancy
Une commune, comment ça fonctionne ? 8-14

ÇA BOUGE AU VILLAGE 17

- Portes ouvertes de la Maison des Associations
et accueil des nouveaux arrivants 15
- Inauguration du panneau
« Sur les pas des Huguenots » 16
- La Compagnie 20 à l'honneur 17
- Un week-end qui a fait frissonner tout le village ! 18
- Bricolages et gourmandises à la bibliothèque 18
- Le BUPP : à la rencontre des jeunes
de la Champagne 19
- Fête de l'Escalade 20-21
- Décembre en fête(s) : un mois de convivialité 22-23

- Fête des partenaires et Mérites communaux :
une soirée sous le signe de l'engagement 24-25

- Festival Antigél : un concert enchanteur 26

VIE ASSOCIATIVE 27

- À Chancy, on brunche en rythme ! 27
- APE : Frissons, créativité et convivialité :
une saison riche en émotions ! 28-29
- Rencontre annuelle des associations 30
- Balades de l'ASC, entre drôles de machines
et dégustation de fondue 31

BON À SAVOIR 32

- Festival Country : recherche bénévoles 32
- BD La Vie.com : « Le bon vieux temps » 32
- Agenda communal 33
- Infos utiles 34-35

Impressum

Journal officiel de la Commune de Chancy

n° 57 - 1^{er} semestre 2026

Editeur responsable : Commission des Relations publiques et de la Communication
Coordination : Jennifer Paracchini – jennifer.paracchini@chancy.ch
Ont participé à ce numéro : Béatrice Despland, Joëlle Noverraz-Mühlemann, Jennifer Paracchini, Martine Pasche, Boris Schopfer, Audrey Stirling, Stefano Ventre, Lucas Zurbuchen, Journal Synergies
Graphisme et mise en pages : Siska Audeoud, Hadès graphisme
Impression : Imprimerie G. Chapuis S.A.
Parutions : 2 fois par an + 1 numéro Spécial (thème à définir) + 1 cahier Noël
Tirage : 650 exemplaires
Distribution : La Poste

Photo de couverture : ©Jean-Michel Etchemaité



L'Edito du Président du Conseil municipal

Un *Chancilien* qui parle politique... voilà un exercice délicat. Pourtant, le moment s'y prête peut-être. En ce mois de mars 2026, le monde traverse des périodes de tensions, de conflits et de crises qui donnent parfois l'impression que la planète tourne sans véritable mode d'emploi.

Heureusement, à Chancy, la situation est nettement plus paisible. Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle législature en juin 2025, tout le monde est là, bon pied, bon œil, et surtout de bonne volonté.

Chacun a trouvé le ou les dicastères où il se sent à l'aise pour apporter ses idées, ses compétences et, il faut bien le dire, une bonne dose de patience. Car on découvre vite que certains projets demandent des années pour franchir la complexité technique, graver les mon-

tagnes administratives, traverser les vallées de la paperasse ou se frayer un chemin dans les labyrinthes de l'État. À ce rythme-là, nous finirons tous très bons randonneurs.

Depuis plus de six mois, les Conseils et dicastères avancent, les projets mûrissent, et surtout, un équilibre s'est installé. Les débats se font dans le respect, les désaccords sont constructifs, et écouter l'autre est une habitude plutôt qu'un exploit. Bref, les débats sont parfois animés, mais jamais électriques. À Chancy, on préfère les ampoules led, ça consomme moins.

Il faut le rappeler, le Conseil municipal, à lui seul, ne pourrait pas faire tourner toute la machine. Le Conseil administratif et les employés communaux sont essentiels, tant pour leur connaissance des

rouages de l'État que pour leur maîtrise du terrain chancinois. Sans eux, bien des projets resteraient au stade de « bonne idée sur un coin de table ».

Un grand merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, contribuent à rendre la vie à Chancy agréable !

En attendant des jours meilleurs, prenez le temps de savourer ce *Chancilien* : garanti sans publicité, sans conflit international et avec juste ce qu'il faut de bonne humeur locale. ■

Boris Schopfer

Un nouveau livre historique de Chancy est en cours de préparation !

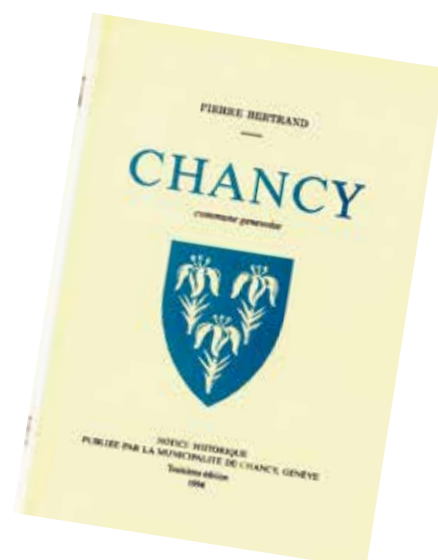
La dernière édition du livre historique de Chancy, écrit par M. Pierre Bertrand, a désormais plus de 30 ans. Comme vous pouvez l'imaginer, le village a bien changé depuis ces dernières années et il est temps de mettre les informations à jour. Ainsi, nous avons souhaité rééditer cet ouvrage pour la fin de l'année 2026, voir début 2027. C'est Dominique Zumkeller, historien et ancien archiviste de Carouge qui a la charge de la partie historique. D'autres contributeurs locaux, habitants du village, se sont quant à eux engagés à apporter leurs sensibilités dans d'autres

chapitres et Siska Audeoud, graphiste du *Chancilien*, en fera la mise en page.

APPEL À CONTRIBUTION

Alors, si vous aussi, vous avez envie de participer, vous pouvez envoyer vos images d'archives, des anecdotes ou tout autre documents susceptible d'enrichir ce futur ouvrage.

Merci par avance pour votre collaboration et de transmettre vos témoignages à : m.pasche@chancy.ch, ou au T. 076 224 84 07. ■



Rapports des Commissions



Finances

En cette période d'incertitude budgétaire et malgré les prévisions de rentrées fiscales revues à la baisse par le Canton, la Commune de Chancy a pu présenter et adopter un budget équilibré pour 2026. Celui-ci permettra de poursuivre le développement des infrastructures (entretien et rénovation des bâtiments communaux, des places de jeux et des promenades, amélioration de la signalétique, de l'aménagement urbain ou de l'éclairage public, réfection de certains collecteurs).

Par ailleurs, l'organisation de manifestations et le soutien aux associations communales qui participent à la vie de Chancy seront poursuivis.

Forte de ses finances saines, la Commune pourra donc continuer à proposer à ses habitantes et ses habitants un cadre de vie agréable et dynamique. ■

**Pour la Commission,
Marc Suter, Président**



Territoire et constructions

La Commission a consacré l'essentiel de ses travaux à l'élaboration de son budget de fonctionnement 2026, ainsi qu'à la réflexion sur les divers travaux qui auront lieu à Chancy dans le futur. En particulier la création du cheminement pédestre entre la Mairie et le chemin de l'École. ■

**Pour la Commission,
Arnaud Carrel, Président**



Relations publiques et communication

La Commission a une nouvelle équipe depuis le changement de législature. La transition se fait en douceur grâce au soutien infaillible de Béatrice Despland, ancienne présidente, qui, continuera de s'occuper des « dossiers » du *Chancilien*.

La Commission s'est principalement concentrée sur l'élaboration et l'écriture du *Chancilien*, ainsi que sur la recherche de conférences à proposer aux Chancinois. Ce numéro portera sur la politique et son évolution à Chancy. Le prochain numéro « spécial » est déjà en cours de réflexion, tout comme les conférences. Il reste de nombreuses thématiques à explorer et tout document, souvenir, photo ou suggestion seront un plus pour développer de prochains sujets. ■

**Pour la Commission,
Jennifer Paracchini, Présidente**

Séance du Conseil municipal de décembre 2025, décisions

Dans sa séance de décembre 2025, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité :

- ➔ la proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter ;
- ➔ la proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises.

Prochaines séances du Conseil municipal :

21 avril • 19 mai • 16 juin
dès 19h30 à la Mairie, route de Valleiry 4

Pour toute question relative au fonctionnement du Conseil municipal, vous pouvez vous adresser par e-mail à son Président, Boris Schopfer : boris.schopfer@chancy.ch

Les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles dans leur entier et après approbation sur le site internet de la Commune : www.chancy.ch/politique/proces-verbaux/

Affaires sociales, solidarité, sports et loisirs

Cet hiver, la Commission a une nouvelle fois démontré son dynamisme en proposant plusieurs rendez-vous qui ont rassemblé petits et grands. « Décembre en fête(s) » a illuminé la fin d'année avec ses ateliers créatifs, son chaleureux marché de Noël et ses nombreuses animations, rencontrant un très beau succès auprès des habitants.

Dans le même esprit de convivialité et de partage, la Commission a également participé à l'organisation de la Fête de l'Escalade, en collaboration avec d'autres associations du village.

La Commission tient à remercier chaleureusement les bénévoles, les associations partenaires ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces événements. C'est grâce à l'engagement de chacun que ces moments de rencontre et de partage peuvent voir le jour.

D'autres rendez-vous sont en préparation. Ils seront prochainement annoncés par voie d'affichage dans le village et sur le site officiel de la Mairie. Au plaisir de vous retrouver nombreux lors des prochains événements ! ■

**Pour la Commission,
Sebastian Lema, Président**



Circulation, mobilité et sécurité routière

Cette Commission prend en charge également la gestion des parkings communaux.

En 2025, le parking côté bibliothèque a été agrandi suite à la démolition de l'ancien hangar de la famille Forestier. Nous avons obtenu ainsi 18 places supplémentaires, dont 10 seront en location. Nous en avons profité pour réaménager le parking côté P'tit Café, avec 17 places. Celui-ci est mis à disposition en cas d'utilisation de la salle communale.

Le revêtement phono-absorbant d'une partie de la route de Bellegarde a été remplacé durant le week-end du 12-13 juillet 2025. Ces travaux ont eu lieu en collaboration avec le nouvel aménagement de la place qui touche le restaurant du Virage.

La plupart des arrêts de bus ont été surélevés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes en discussion avec les TPG afin d'améliorer certains horaires. ■

**Pour la Commission,
Raphaël Party, Président**



Environnement et développement durable

La commission va préparer la Journée de la propreté et de l'environnement et s'impliquer également au niveau de la lutte contre les frelons asiatiques dans la Commune. Une attention particulière sera portée sur les arbres de la Commune. ■

**Pour la Commission,
Christian Huber, Président**



Regards sur des personnalités de Chancy

À Chancy, la relève politique s'organise

Rencontre avec Léna Conrad et Lucas Zurbuchen

Deux jeunes élus font leurs premiers pas au sein du Conseil municipal de la Commune de Chancy. Âgés de 23 et 18 ans, Léna Conrad et Lucas Zurbuchen incarnent une nouvelle génération d'engagement local, portée par l'envie d'agir concrètement et de participer à la vie démocratique de leur Commune. Rencontre avec deux Conseillers municipaux qui conjuguent études, débats et projets d'avenir.



DES PARCOURS DIFFÉRENTS, UNE MÊME ENVIE D'AGIR

Tous deux ont grandi à Chancy, un attachement local qui a largement nourri leur engagement. Léna Conrad poursuit actuellement un master en droit à l'université, après un parcours au collège de Saussure. Lucas Zurbuchen termine quant à lui sa dernière année de collège en économie et droit et projette de poursuivre des études universitaires en lettres. Malgré leur jeune âge, l'envie de s'impliquer est déjà bien présente.

« Je voulais participer plus activement à la vie de la Commune et comprendre ce qui se passe derrière les décisions », explique Léna Conrad.

Lucas Zurbuchen partage cette motivation : « C'était une manière de redonner quelque chose à la Commune qui m'a vu grandir. Les municipales étaient une bonne occasion de me lancer. »

UN REGARD JEUNE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Au sein d'un Conseil municipal où la moyenne d'âge est plus élevée, leur arrivée suscite un certain intérêt. Les deux élus assurent toutefois se sentir pleinement intégrés.

« Notre jeunesse apporte un point de vue différent, souligne Léna Conrad. Le fait d'être encore étudiants influence forcément notre sensibilité sur certains sujets, notamment l'environnement ou les questions liées à l'avenir. »

Lucas Zurbuchen nuance : « Je ne ressens pas de grande différence avec les membres plus âgés. On apprend beaucoup d'eux, mais notre regard apporte un angle complémentaire. »

DES COMMISSIONS EXIGEANTES

Fraîchement élus, les deux jeunes conseillers ont rapidement intégré plusieurs commissions. Léna Conrad siège dans

les commissions Territoire et constructions, Environnement et développement durable, ainsi que Finances. Elle se dit particulièrement intéressée par la compréhension des mécanismes budgétaires et par le suivi de projets concrets, comme celui du Moulin Roget.

Lucas Zurbuchen, de son côté, est engagé dans les commissions Sécurité routière, Affaires sociales et Communication. « J'ai notamment découvert les coulisses de la gestion des budgets associatifs et de la rédaction du journal communal. Avant, je n'imaginais pas comment tout cela fonctionnait », confie-t-il.

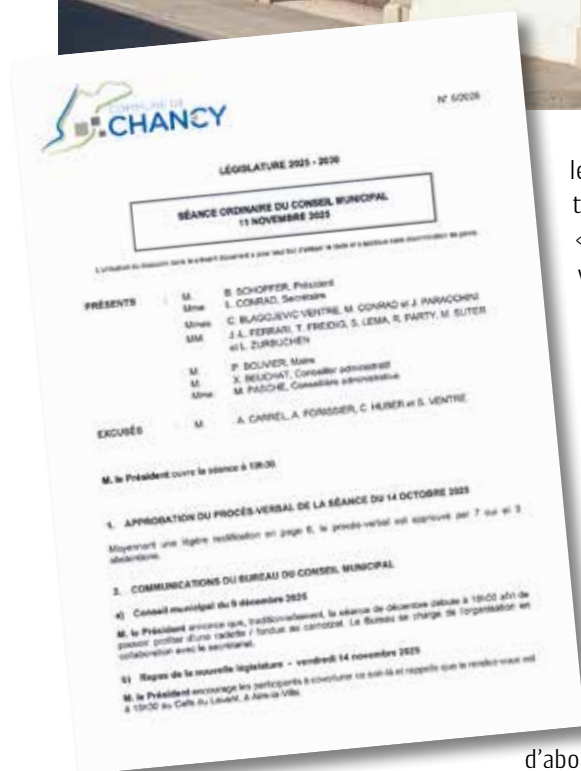
Le rythme des commissions est soutenu, mais compatible avec leurs études, les séances ayant lieu principalement en soirée.

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA POLITIQUE LOCALE

Tous deux décrivent le Conseil municipal comme un « petit parlement communal ». Son rôle consiste à débattre des projets, à les amender et à les valider, tandis que le Conseil administratif est chargé de leur mise en œuvre. Un travail parfois discret, mais essentiel au bon fonctionnement de la Commune.

Être élu implique aussi une écoute attentive des habitants.

« Beaucoup de jeunes viennent me parler au collège », raconte Lucas Zurbuchen. Léna Conrad rappelle quant à elle que les séances du Conseil municipal sont publiques : « C'est une opportunité importante pour la population de s'informer. »



DES ENJEUX BIEN IDENTIFIÉS

Interrogés sur les défis à venir, les deux jeunes élus évoquent une Commune en pleine évolution. Le trafic routier revient régulièrement dans les discussions, tout comme la croissance démographique et

les questions liées aux infrastructures scolaires.

«Chancy est une Commune très verte. Il faut trouver un équilibre entre développement, constructions et préservation des espaces naturels», souligne Léna Conrad.

UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE, OUVERTE SUR L'AVENIR

Concilier études, vie privée et engagement politique demande une certaine organisation, mais les deux élus assurent que le rythme reste compatible avec leur quotidien. Pour l'instant, ils avancent avec prudence. «Il faut

d'abord apprendre comment fonctionne le système politique, confie Léna Conrad, on verra ensuite ce qui est possible à long terme.»

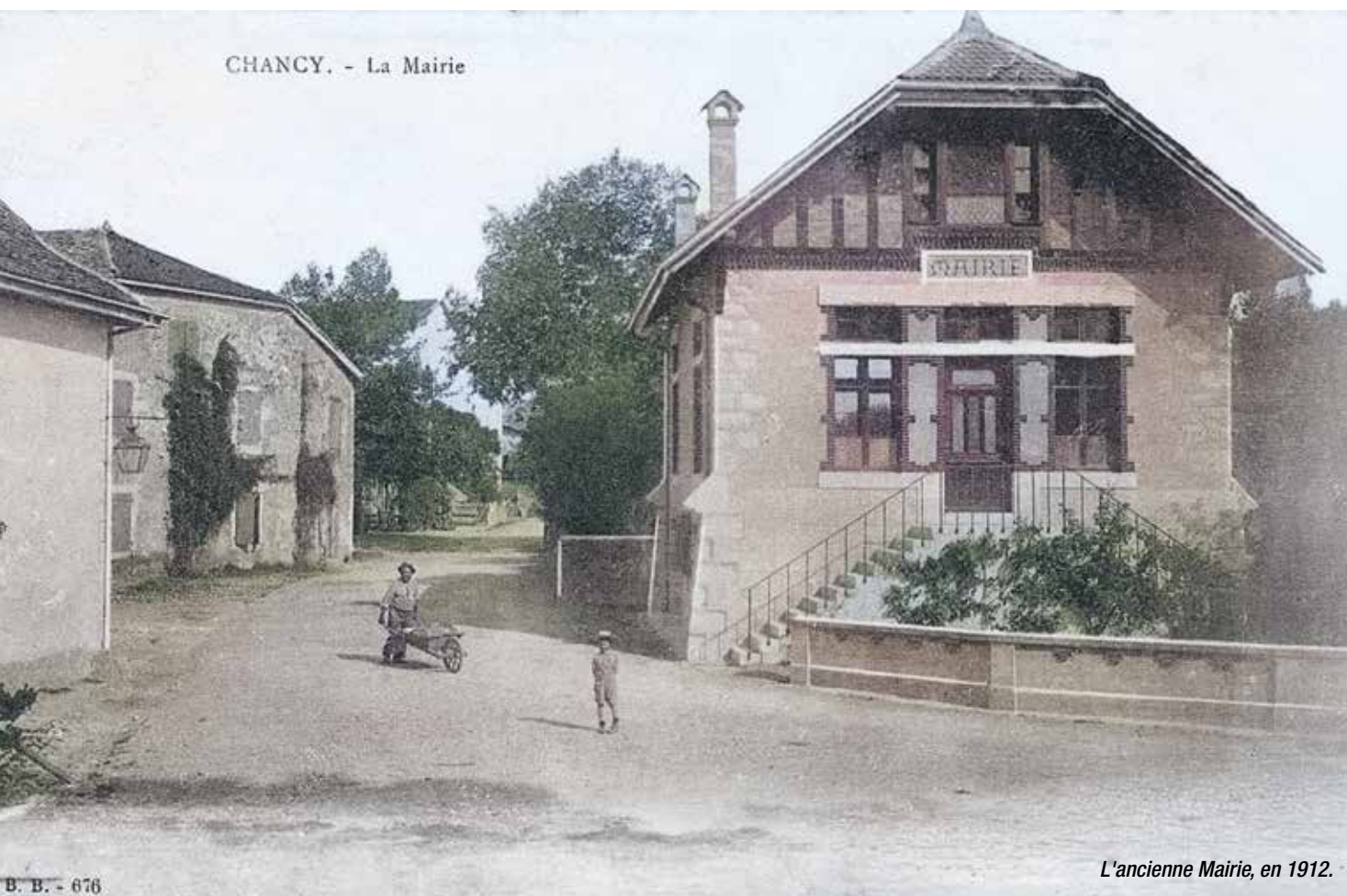
Aux jeunes qui hésitent encore à s'engager, leur message est clair. «Voter est essentiel, c'est un geste citoyen important», rappelle

Lucas Zurbuchen. «À l'échelle d'une Commune comme Chancy, on peut vraiment agir et apprendre énormément», ajoute Léna Conrad.

À Chancy, l'engagement de Léna Conrad et Lucas Zurbuchen illustre une réalité encourageante : la politique communale attire aussi une nouvelle génération, prête à s'investir, à apprendre et à contribuer activement à la construction de l'avenir du village. ■

**La rédaction du Journal Synergies
mandatée par la Commune de Chancy
synergies-news.ch**

Une commune, comment ça fonctionne ?



Le 23 mars 2025, un peu plus de 35% des électeurs inscrits dans la Commune ont choisi quinze Conseillers municipaux. Les trois Conseillers administratifs¹ ont été élus tacitement, le nombre de places vacantes correspondant au nombre de candidats. Sauf départ anticipé, les personnes élues sont appelées à remplir leur mandat jusqu'en 2030. Des projets seront élaborés, de multiples questions liées à la vie du village et aux relations avec le canton, voire au-delà de nos frontières, vont être discutées. Certaines d'entre elles seront résolues au cours de cette législature. Pour bon nombre de personnes, le fonctionnement du Conseil municipal et du Conseil administratif reste un mystère. Au final, qui décide quoi ? Est-il exact que le Maire est le « chef » de la Commune ? Un Conseiller municipal mécontent d'une décision du Conseil administratif peut-il manifester son opposition ? Et qu'en est-il d'un citoyen insatisfait des décisions prises par les « Autorités » ?

Autant de questions auxquelles cet article tente de répondre. Le défi est de taille, tant le sujet est, a priori, austère, voire rébarbatif. Mais si on replace la question des élections communales et le fonctionnement des deux Conseils dans une perspective historique, émaillée d'anecdotes, alors le décor prend vie !

Avertissement : Ce dossier porte sur la vie politique à Chancy et se veut une tentative de décryptage du fonctionnement de deux organes essentiels à la vie du village, élus démocratiquement : le Conseil municipal et le Conseil administratif. Le texte ne mentionne aucun nom ni intitulé de liste électorale, le but n'étant pas de personnaliser des épisodes de la vie politique. Si certains d'entre eux peuvent faire sourire, d'autres pourraient faire resurgir des conflits appartenant au passé. Aucun jugement donc. Juste une tentative d'explication au travers d'un petit parcours dans le temps.

¹ Introduction du Conseil administratif dans toutes les communes genevoises, par la révision de la Loi sur l'administration des communes (LAC) entrée en vigueur en 2025.

LE DÉCOR: UNE COMMUNE GENEVOISE

Dernier maillon de la chaîne qui part de la Confédération en passant par le canton, la commune est la plus petite entité politique suisse². Tout comme au niveau fédéral et cantonal, elle est dotée de deux organes : le Conseil municipal (délibératif) et le Conseil administratif (exécutif). L'appellation peut varier d'un canton à l'autre, générant parfois quelques difficultés de compréhension dans les échanges intercantonaux³. La commune a des compétences propres et partage certaines compétences avec le canton⁴. Elle est placée sous la surveillance du Conseil d'Etat.

Le mode actuel d'élection des conseillers – dans les deux « chambres » – est le résultat d'une histoire tourmentée. En voici quelques étapes :

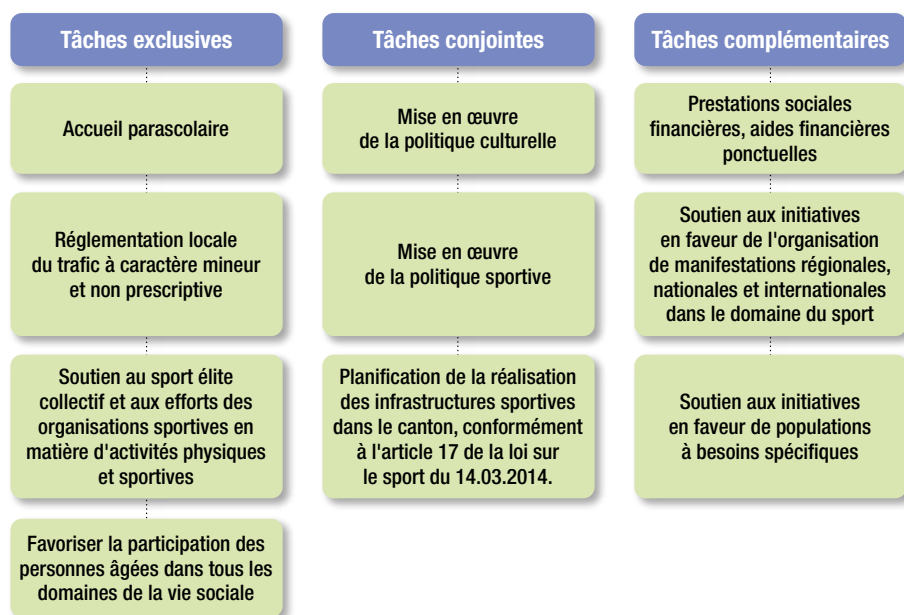
GENÈVE, AU 19^e SIÈCLE

L'entrée de Genève dans la Confédération helvétique (1815) a nécessité un important remaniement territorial, en particulier l'intégration de communes appartenant alors à d'autres puissances⁵ et totalisant 16'000 personnes, en majeure partie catholiques et rurales⁶.

Dans cette nouvelle configuration, le Conseil d'Etat est compétent pour désigner les Maires et leurs Adjoints, ainsi que les membres des Conseils municipaux. Cette règle concerne aussi bien la Ville de Genève (qui est alors privée de son autonomie) que les communes, particulièrement les communes rurales⁷. Le Conseil d'Etat est par ailleurs seul compétent pour fixer les dates de séances dans les communes.

Il faut attendre 1842 pour que la nouvelle Constitution consacre l'autonomie communale et l'élection des Conseillers

Quelques exemples de tâches assignées aux communes au sens de la LRT (Loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton)



municipaux par le peuple, la désignation des Maires et des Adjoints demeurant la prérogative du Conseil d'Etat. La fonction de Maire et d'Adjoint est donc purement administrative.

La Constitution de 1847 confiera l'élection du Maire et des Adjoints à « l'assemblée des électeurs de la commune »⁸. Un pas est fait vers la reconnaissance de la nature « profondément politique que ces fonctions ont acquise au fil du temps »⁹.

CHANCY, AU DÉBUT DU 20^e SIÈCLE

Au tournant du siècle, le droit d'élire les membres du Conseil municipal et de l'Exécutif¹⁰ est garanti par la Constitution. Il est réservé aux seuls hommes. Comme dans toute commune genevoise de moins de 800 habitants, le système majoritaire est appliqué pour l'élection au Conseil municipal du Maire et des Adjoints.

A quoi ressemble Chancy à cette époque ? C'est un petit village agricole, avec une population de 268 habitants en 1910, 271 en 1930 et 296 en 1950¹¹. En 40 ans, la population augmente lentement, le nombre d'électeurs est modeste. Tout le monde connaît tout le monde ! Si l'on y ajoute les rivalités entre clans de familles ▶

Le système proportionnel, kézako ?

Les sièges sont distribués entre les partis en fonction des voix obtenues par chacune des listes (scrutin de liste). Les personnes siégeant sont celles qui ont obtenu le plus de voix individuelles sur chaque liste.

Ce système double permet à de petits partis d'entrer dans un Conseil, puisqu'il suffit de 7% des voix pour obtenir au moins un siège.

² La Suisse compte actuellement 2'121 communes.

³ **Organe législatif** : Vaud : Conseil municipal ou Conseil général ; Fribourg : Assemblée communale ou Conseil général ; Neuchâtel : Conseil général ; Valais : Assemblée primaire ou Conseil général ; Jura : Conseil communal. **Organe exécutif** : Vaud : municipalité ; Fribourg : Conseil communal ; Neuchâtel : Conseil communal ; Valais : Conseil municipal ou Conseil communal ; Jura : Conseil général.

⁴ Voir schéma ci-dessus.

⁵ Pour être rattaché à la Confédération helvétique, le futur canton de Genève doit être « homogène et continu ». Les garanties territoriales permettant le rattachement sont arrêtées, en 1815, dans le Traité de Vienne, puis finalisées dans les Traités de Paris et de Turin. Voir : Comment étaient désignés les maires et conseillers municipaux depuis le traité de Turin de 1816 (...) ? interroge@geneve.ch

⁶ Ibidem

⁷ Dans les communes réunies faisant l'objet du Traité de Turin, le Conseil d'Etat devait respecter les « quotas confessionnels ». Ibidem

⁸ Art. 109 Constitution du 24 mai 1847.

⁹ Projet de loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst-GE) (A 2 00) (Conseil administratif des communes), PL 12913, 31 mars 2021.

¹⁰ Depuis juin 2025, l'Exécutif est devenu Conseil administratif.

¹¹ Pour le détail, voir tableau en p.10.



Extrait de la bande dessinée Les rivaux de Painful Gulch de Morris, 1962.

qui sont de notoriété publique¹², on comprend que les périodes pré-électorales soient animées et l'atmosphère souvent tendue. Les « déclarations publiques » ne manquent pas de mordant, allant parfois jusqu'à la virulence.

Tout commence avec la **qualité d'électeur**, source de litiges et de conflits à l'occasion d'élections où les scores s'avèrent très serrés ! Dans son étude consacrée à notre Commune, Pierre Bertrand nous en fait la démonstration, avec les « électeurs fantômes » qui ont agité les esprits entre 1911 et 1914¹³. En 1911, le Maire de Chancy demande au Conseil d'Etat de se prononcer sur le lieu de vote d'une personne habitant une maison située à cheval sur Chancy et Avully. La réponse du Conseil d'Etat ne se fait pas attendre : puisqu'il est inscrit à Chancy, le citoyen en question votera à Chancy !

« ...un citoyen empêché de participer aux élections par des tiers. La méthode employée est cocasse : le citoyen, un peu naïf, a été invité à faire une promenade en voiture, puis abandonné dans la forêt. Il arrive à Chancy après la fermeture du local de vote. L'élection a été annulée. »

Deux ans plus tard, le 1^{er} juillet 1913, un Adjoint au Maire et des Conseillers municipaux demandent au Conseil d'Etat la radiation de 8 électeurs non domiciliés à Chancy. Le dossier est remis au Département de l'Intérieur. Aucune décision n'est prise avant les élections du 7 mai 1914. Le scrutin est serré. Le lendemain des élections, un recours est déposé auprès du Conseil d'Etat, faisant état d'irrégularités. Le gouvernement cantonal n'en retient qu'une : celle d'un citoyen empêché de participer aux élections par des tiers. La méthode employée est cocasse : le citoyen, un peu naïf, a été invité à faire une promenade en voiture, puis abandonné dans la forêt. Il arrive à Chancy après la fermeture du local de vote. L'élection a été annulée.

Mais deux autres recours avaient été introduits par chaque clan opposé dans le but de barrer certains électeurs ou d'en rajouter d'autres ! Le Conseil d'Etat procède alors à la répartition des candidats « contestés » : la personne séjournant à « l'asile » de Loëx votera à Bernex, l'employé d'une brasserie à la Queue d'Arve sera transféré à Plainpalais, alors que le citoyen de Chancy domicilié à Pougny pourra, à sa demande, rester électeur à Chancy puisqu'il y travaille !¹⁵

La question de la qualité d'électeur étant temporairement réglée, venons-en aux **campagnes pré-électorales**. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les échanges sont vifs, parfois irrévérencieux. Il ne fait aucun doute que les mots et expressions utilisés alors seraient, aujourd'hui, sanctionnés par la justice. Personne ne se risquerait, du reste, à les prononcer – et encore moins à les publier – dans le cadre d'une campagne électorale !

MORCEAUX CHOISIS

Période de 1914 à 1959

Dans la campagne précédant les élections du **17 mai 1914**, le groupe minoritaire au Conseil municipal adresse une lettre ouverte aux électeurs faisant état « de l'incurie, de l'incapacité et de l'esprit haineux et vindicatif » des membres de l'administration actuelle, à la lumière

Progression du nombre d'habitants à Chancy¹⁴

1910	268	1980	542
1920	326	1990	637
1930	271	2000	913
1941	286	2010	1'150
1950	296	2015	1'606
1960	322	2020	1'702
1970	374	2025	1'644

¹² P. Bertrand, Chancy, 1994, p. 55.

¹³ P. Bertrand, Chancy, 1994, p. 55 ; voir aussi : « Chancy, Il y a plus de 50 ans des électeurs-fantômes », La Tribune de Genève, 1980.

¹⁴ Données des recensements fédéraux de la population à partir de 1850 par commune (fichier CVS), Office fédéral de la statistique.

¹⁵ Ibidem.

de situations détaillées. « Intrigues, turpitudes et vengeances » sont également invoqués pour amener les électeurs à voter la liste qu'il présente. Le citoyen électeur est appelé à « faire triompher la vérité et la franchise ».

Pour les élections du **7 juillet 1918**, le pasteur s'invite dans la campagne électorale ! Dans un très long message adressé aux hommes de la Commune, il s'en prend ouvertement au Concitoyen cafetier résidant à l'entrée du village, qui aspire à la magistrature communale : « Pour satisfaire son ambition démesurée, il ne recule devant aucun moyen. Les pots-de-vin, les banquets, les ruses, les fourberies, les insultes, tout lui semble bon pour parvenir aux honneurs ».

La réponse du « Concitoyen cafetier » ne se fait pas attendre : il est permis de se demander si le pasteur « n'a pas manqué aux obligations que lui impose sa charge de pasteur, et s'il n'a pas fait œuvre de haine au lieu de charité ; en ne mettant pas en pratique la devise qui lui paraît si chère : « La lumière et la paix, la paix et la lumière pour tous et pour chacun ». Le pasteur n'hésite pas à répliquer, dans une longue lettre, que si la mission du pasteur consiste « à détourner les yeux du mal qui se commet (...) par pure et simple bonté ou mieux bonasserie, alors qu'on me le dise et je choisirai de suite une autre profession ».

Le Comité électoral, lui, invite les électeurs à voter « la liste d'apaisement ». Face aux privations et restrictions que réserve l'avenir, les signataires prônent le retour à la justice, la bienveillance et la concorde, « car chacun sait qu'avec toutes ces haines et ces tiraillements, nous nous faisons moquer de nous au dehors ».

Les 37 ans qui suivent sont marqués par les incidences de la Seconde Guerre mondiale et le développement du village. D'importants projets sont adoptés ou réalisés, tels que la construction de la salle communale et de la nouvelle mairie, d'importants travaux de rénovation de



À Genève, les femmes obtiennent le droit de vote le 6 mars 1960, après un très long combat. Et ce n'est que le 7 février 1971 que les Suissesses acquièrent enfin l'intégralité de leurs droits politiques au niveau fédéral. Dans 12 cantons encore, les femmes ne peuvent voter aux niveaux cantonal et communal alors que le droit fédéral leur est accordé. Le combat continue jusqu'au 27 novembre 1990, date à laquelle le dernier canton réfractaire, Appenzell Rhodes-Intérieures, se voit imposer le suffrage féminin par décision du Tribunal fédéral.

l'école et la construction de nouveaux immeubles dès 1960, sans oublier la construction de la route de Valleiry. Pas étonnant, dès lors, que les questions financières soient débattues au moment des élections. Les propos sont à peine plus nuancés que par le passé.

«...chacun sait qu'avec toutes ces haines et ces tiraillements, nous nous faisons moquer de nous au dehors.»

A titre d'exemple, dans la campagne précédant les élections de 1947, les constructions et restaurations de bâtiments sont contestées par les membres d'une nouvelle liste et les citoyens invités à « lutter par tous les moyens » contre la liste où figurent les noms des conseillers qui en portent la responsabilité. Les mêmes questions sont reprises 4 ans plus tard, en 1951, par les signataires d'une liste d'opposition, qui s'attaquent au bien-fondé et au financement des bâtiments et routes. La conclusion est claire : « du balai ! ». Les élus en place, qui

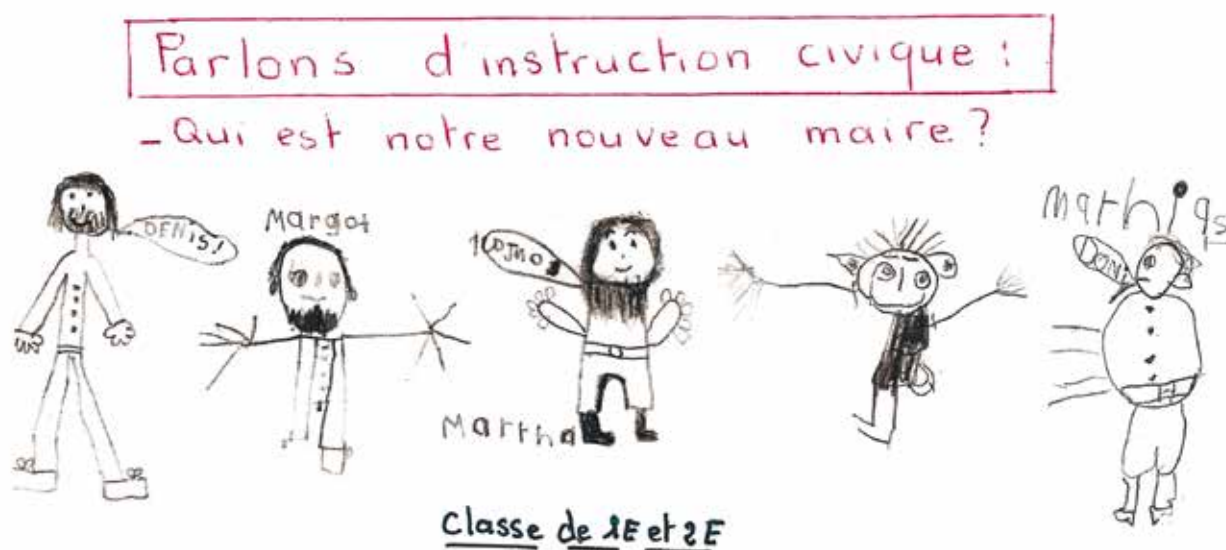
se représentent, invitent les électeurs à ne pas se laisser influencer par les auteurs de cette propagande électorale, dans la mesure où « les bobards, les mensonges, les inventions de mystères, sont leurs seuls atouts pour arriver à leur but ». En 1959, un programme est présenté par les membres d'une nouvelle liste dans une Proclamation qui vise, une fois encore, les constructions, l'entretien des bâtiments, la comptabilité et les finances. La réaction ne se fait pas attendre. Dans la Proclamation n° 2, le Maire publie un état des lieux de 4 pages, immédiatement contesté par la partie adverse dans la Proclamation n° 3 invoquant de « fausses allégations »!¹⁶

1963

Le droit de vote et d'éligibilité est accordé aux femmes du canton, par la votation du 6 mars 1960¹⁷. C'est évidemment un tournant important dans la vie communale. L'élection des Conseillers municipaux a lieu le 28 avril 1963. Le corps électoral est constitué de 225 électeurs dont 109 femmes. Les sortants sont élus, sans aucune femme dans leurs rangs. ►

¹⁶ Toutes les anecdotes de la période de 1914 à 1959 sont issues des archives de Marianne et Denis Bouvier.

¹⁷ La commune de Chancy fait partie des 5 communes (rurales) qui ont refusé le vote et l'éligibilité des femmes, La Tribune de Genève, 7 mars 1960, p. 5.



Dessins d'enfants de l'école de Chancy. Source : archives de Marianne et Denis Bouvier

De 1967 à 1995

Cette période d'une trentaine d'années est riche à tous égards. Le village se développe. La population passe de 374 habitants en 1970 à 637 habitants en 1990. Le seuil de 800 habitants fixé pour des élections au système proportionnel n'est toutefois pas atteint. Le système majoritaire est donc encore appliqué durant toutes ces années¹⁸, diminuant sensiblement les possibilités, pour les minorités, d'obtenir des sièges lors des élections. Cela n'empêche pas la vie politique de connaître quelques rebondissements, notamment un changement majeur à l'Exécutif en 1975¹⁹, le Maire en place étant remplacé par un membre de la liste d'opposition.

Les répercussions de ce « remue-ménage » se font encore sentir lors des élections suivantes. Une deuxième liste est déposée, avec les noms de personnes étrangères aux conflits antérieurs. Une « liste neutre » qui devrait permettre « d'éliminer définitivement les chicanes » et de « dépasser la politique des clans et les querelles qui en découlent »²⁰. Les

électeurs doivent désigner 9 Conseillers parmi les 16 candidats (dont 2 femmes) qui leur sont présentés. « Comme le village n'est pas grand cela « brasse » un peu, malgré le désir des protagonistes de se mesurer en toute sportivité »²¹. Parallèlement émerge un mouvement en faveur de l'écologie, qui dépose une liste lors des élections de 1987. Les électeurs lui préfèrent la liste traditionnelle. « On n'a pas voulu de ce renouveau-là », comme le relève un journaliste en marge des résultats des élections²². 1991 marque le retour à une seule liste. 11 candidats, 11 sièges à repourvoir !

Pas d'opposition... Le Maire d'alors espère « que ce retour au calme après les précédentes campagnes électorales plutôt agitées traduit une certaine satisfaction de la population »²³. Fait marquant de cette élection, une femme devient Adjointe ! Ces grandes étapes politiques, brièvement rapportées, ne suffisent bien évidemment pas à rendre compte des défis auxquels sont confrontés les élus au cours de cette période, et des « grandes questions » qui touchent directement la

population. Au nombre d'entre elles, la question de la nouvelle école, inaugurée à fin septembre 1973²⁴. Contestée par certains pour sa modernité, par d'autres pour son coût et son financement, elle se retrouve au cœur d'une polémique qui trouvera son dénouement devant les tribunaux. Bien évidemment, les questions touchant aux finances seront reprises dans les campagnes pré-électorales. Des mises au point sont publiées, les « injures et calomnies » sont dénoncées. Un rappel de situations évoquées précédemment dans ce document

1995

Chancy entre dans la cour des grands ! Au 31 décembre 1994²⁵, sa population dépasse 800 habitants (7 Chancynois font la différence !). Désormais, 13 Conseillers siégeront au Conseil municipal (au lieu de 11). Le système appliqué est celui du scrutin de liste d'après le principe de représentation proportionnelle, avec un quorum de 7 %²⁶. Dans ce système, les électeurs sont placés devant un véritable choix lorsque plu-

¹⁸ En 1971, 18 communes genevoises sont soumises au système majoritaire, alors que 27 autres connaissent le système proportionnel : La Tribune de Genève, 1^{er} mars 1971.

¹⁹ La presse relève que le maire de Chancy est « déboulonné », La Tribune de Genève, 26 mai 1975.

²⁰ « Pour une élection ouverte », La Tribune de Genève, 12 avril 1983, p. 17.

²¹ « Chancy : l'apaisement n'est pas pour cette semaine », La Tribune de Genève, 30 mars 1979.

²² La Tribune de Genève, 1987.

²³ « Sans opposition ! », La Tribune de Genève, 12 mars 1991.

²⁴ Voir Le Chancilien n° 50, p. 10.

²⁵ Cette date est déterminante. Même si des habitants quittent Chancy jusqu'aux élections de mars 1995.

²⁶ Voir tableau en p. 10.

Que fait notre maire ?

- Le maire va casser le bors dans la forêt. Mathias
- Le marre commande Corentin.
- Le marre s'occupe de l'école. Camilla
- Il dit si on peut construire Mélanie
- Il organise les fêtes à la salle communale Emily
- Il surveille les votations Margot.
- Il sait construire une cabane Tanra
- Il nous fait des feux d'artifice. Xavier
- Il nous parle à la fête. Quentin.
- Il prend sa voiture et il aide à porter les chaises et les bancs à la salle communale. Martha
- Il nous rend visite Frédérie
- Il parle à la fête. Sébastien

Petit florilège des compétences attribuées au Maire par les enfants de l'école du village.

sieurs listes sont déposées. C'est le cas, à Chancy. La campagne met en évidence le déficit démocratique qui était inhérent au système majoritaire, et donne des chances à d'autres groupes de débattre publiquement des enjeux électoraux. Les oppositions entre les deux listes sont importantes. Une mise au point est jugée nécessaire par l'une des parties à la veille de l'élection, alors que le désir avait été de ne pas polémiquer et de se concentrer sur l'avenir de Chancy.

Le 2 avril 1995, les électeurs se rendent massivement aux urnes (63,56% contre 52,44% en 1991)²⁷ et permettent à la nouvelle liste d'obtenir un score honorable : 5 sièges sur les 13 à pourvoir. Selon un commentateur au lendemain des élections, les électeurs ont dû trouver les arguments « séduisants » (loisirs des jeunes et des aînés, notamment)²⁸. Cette avancée ne se vérifie pas au niveau de l'Exécutif.

les intitulés des listes font référence au village et/ou évoquent l'idée d'une projection vers l'avenir, d'un mouvement vers un but à atteindre. Mais tout n'est pas paisible pour autant. Au cours de la

«Au cours de la législature 2003-2007, Chancy a été sous les feux de l'actualité : un referendum (le premier dans l'histoire du village) est lancé contre le projet d'agrandissement de l'école présenté par la Mairie.»

législature 2003-2007, Chancy a été sous les feux de l'actualité : un referendum (le premier dans l'histoire du village) est lancé contre le projet d'agrandissement de l'école présenté par la Mairie. Une « guerre ouverte »³⁰ contre les dirigeants est déclenchée. Elle explique non seulement le climat tendu qui prévaut dans la période pré-électorale, mais également la création de deux nouvelles

Être Maire, pour une année...

Le temps où le Maire exerçait ses fonctions pendant toute la durée de la législature est révolu. Désormais, un des membres du Conseil administratif assurera cette fonction pour une année.

Dès le 1^{er} juin 2026, Martine Pasche succédera à Patrick Bouvier et deviendra ainsi la première femme Maire de la Commune.

En 2027, le titre de Maire reviendra à Xavier Beuchat.

Suivra un nouveau tournus entre Martine Pasche et Xavier Beuchat jusqu'au terme de la législature, à fin mai 2030.

listes dont certains membres sont issus de la liste « traditionnelle ». Une femme se présente, sans succès, à l'élection de l'Exécutif.

Quatre ans plus tard, en 2011, le climat est apaisé. Les élus tirent à la même corde. Un journal ira jusqu'à titrer : « À Chancy, la tempête a laissé la place au travail ». Sur ces élections souffle une « petite brise électorale au lieu d'un scrutin cyclonique ! »³¹.

En 2015, suite à une modification de la Constitution cantonale, la durée du mandat des élus est portée à 5 ans. Dix ans plus tard, en 2025, deux listes sont présentées. Pour la première fois dans l'histoire de la Commune, une liste émane d'un parti politique (UDC), qui fait son entrée au Conseil municipal.

Les élections passées, vient le temps de l'exercice du pouvoir. La répartition des tâches entre les Conseils est relativement simple :

CONSEIL MUNICIPAL

C'est l'organe délibératif. Les objets sur lesquels les Conseillers peuvent se prononcer sont énumérés dans la loi cantonale³². Le spectre est large, allant du budget communal à l'aménagement du territoire, la gestion des biens communaux, le statut de la fonction publique communale, pour n'en citer qu'une partie. Le Conseil municipal se prononce également sur des textes (délibérations) soumises au referendum facultatif. Enfin, il adopte des règlements qui concernent ▶

²⁷ Tribune de Genève, 3 avril 1995, p. 28

²⁸ Ibidem

²⁹ 1999, 2007, 2011, 2020 et 2025

³⁰ « Chancy : guerre ouverte », article sans références issu des archives de Denis Bouvier.

³¹ « A Chancy, la tempête a laissé la place au travail », La Tribune de Genève, 2011

³² Loi sur l'administration des communes (LAC), du 13 avril 1984, art. 30

aussi bien la vie associative (subventions) que les habitants (politique du logement, mobilité douce)³³.

Pour mener à bien ses tâches, le Conseil municipal crée des commissions. Leur intitulé reflète la diversité des questions abordées : Affaires sociales, sport et loisirs, Territoire et constructions, Circulation, mobilité et sécurité routière, Finances, Relations publiques et communication, Environnement et développement durable. Des commissions « ad hoc » peuvent être mises sur pied pour régler un problème particulier ou étudier une question transversale, qui concerne plusieurs commissions.

Le citoyen a-t-il accès aux documents qui en résultent ? Les séances du Conseil municipal ont une grande visibilité, puisque les procès-verbaux des séances sont mis en ligne³⁴. Les procès-verbaux des Commissions, eux, ne sont pas publiés. En revanche, dans chaque numéro du *Chancilien*, les présidents des Commissions donnent un aperçu des objets traités et des projets en cours.

CONSEIL ADMINISTRATIF

C'est l'organe exécutif. A lui revient l'administration de la Commune, l'exécution des lois, certains placements financiers, l'engagement et la nomination du personnel communal, la conclusion des baux d'une durée qui n'excède pas 12 ans, la défense des intérêts de la Commune dans les procès qu'elle intente ou qui lui sont intentés.

A cela s'ajoutent les engagements au-delà de la Commune : différents conseils intercommunaux et plusieurs commissions au sein de l'Association des communes genevoises, entre autres. Les obligations de représentation de la Commune peuvent s'étendre jusqu'au niveau cantonal, voire transfrontalier. Les tâches sont réparties entre les trois membres du Conseil administratif (attribution de dicastères). La présidence change chaque année. La personne désignée prend le titre de Maire.

Un nouveau système qui ne modifie pas fondamentalement le travail quotidien du Conseil administratif. Les habitants, eux, devront s'habituer au changement de Maire chaque année. Un peu comme au Conseil fédéral !

CITOYENS

A part la possibilité de consulter les documents émanant des Conseils, ont-ils des droits propres ? La réponse est affirmative. La loi cantonale leur réserve les droits d'initiative, de referendum et de pétition.

L'initiative demande au Conseil municipal de délibérer sur un objet déterminé. Le délai de récolte des signatures est de 40 jours depuis la publication de son lancement. Le Conseil administratif a un délai de 3 mois pour présenter un projet de délibération. Si l'initiative et le contre-projet échouent devant le Conseil municipal, l'objet est soumis à la votation populaire.

Le referendum communal demande qu'une délibération du Conseil municipal soit soumise à une votation populaire. Le délai est également de 40 jours. Si le referendum aboutit, la délibération est soumise à la votation populaire. Depuis 2025, le Service des affaires communales procède à un examen préalable de la délibération attaquée par referendum afin d'assurer la conformité de cette dernière au droit cantonal et éviter une votation vouée à l'échec.

EN GUISE DE CONCLUSION...

Parler du fonctionnement d'une commune, c'est avant tout évoquer le système électoral. Le citoyen est directement impliqué. C'est à lui que revient le choix des listes et des personnes. Les débats sont publics et les documents nombreux.

L'histoire de notre Commune est-elle une particularité ? Probablement pas. Elle pourrait s'écrire presque de la même manière dans bon nombre de petites communes rurales. Seuls changeraient les noms et les spécificités locales. Dans toutes ces petites communes, les élections se sont inscrites dans un contexte où l'histoire des familles s'est confondue avec l'histoire des institutions. Pas étonnant dès lors que les sensibilités aient été exacerbées ! Les tensions sont retombées, la mémoire du passé s'estompe. Mais les structures perdurent et la relève est nécessaire.

Une jeune Conseillère et un jeune Conseiller ont rejoint le Conseil municipal le 1^{er} juin 2025. Ils témoignent de leur engagement et de leur vision d'avenir pour notre Commune en pages 6 et 7 de ce numéro. ■

Béatrice Despland



³³ www.chancy.ch/administration/reglements/

³⁴ www.chancy.ch/politique/proces-verbaux/

Portes ouvertes de la Maison des Associations de Chancy et accueil des nouveaux arrivants

Le 29 août 2025, la Mairie de Chancy et la FASe ont eu le plaisir d'inviter les habitants aux Portes Ouvertes de la Maison des Associations (MdA) de Chancy, organisées conjointement avec la célébration des nouveaux arrivants.



Malgré une météo capricieuse, cet événement convivial a permis de faire découvrir la MdA à celles et ceux qui ne la connaissaient pas encore, ainsi que de présenter les nombreuses activités qui s'y déroulent sur ses quatre étages. L'Association des Seniors de Chancy y organise régulièrement des rencontres et des ateliers, tandis que d'autres associations et coopératives y tiennent leurs séances. De son côté, la FASe BUPP Champagne propose des prestations plus spécifiquement destinées aux jeunes (12-25 ans) de Chancy en proposant des activités ludiques mais également de médiation et d'accompagnement personnalisé. Les associations participantes, ont eu l'occasion de présenter leurs engagements au sein de la Commune et, pour certaines, de rechercher de nouveaux membres. Les nouveaux arrivants quant à eux, ont ainsi pu s'imprégner de la vie associative locale et, qui sait, se laisser motiver à y contribuer.

La soirée a été animée par le trio Improv'iste, deux guitaristes et un artiste de claquettes, apportant une touche musicale à l'événement. Un apéritif dînatoire



original, organisé par les jeunes du BUPP, a également été proposé pour pallier l'annulation du barbecue en raison de la pluie. Cet apéritif a néanmoins rencontré un franc succès. ■

Martine Pasche

À vos agendas !

Les prochaines Portes Ouvertes de la Maison des Associations auront lieu le 28 août 2026, de 18h à 21h30.

Inauguration du panneau « Sur les pas des Huguenots »

Vous connaissez sans doute la ViaRhôna ou le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Mais connaissez-vous le sentier des Huguenots ?



Photos: ©DR



« Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont » est un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe reliant le sud de la France (Drôme) et le Piémont à Bad Karlshafen, en Allemagne. Long de près de 2'000 kilomètres, il perpétue la mémoire de l'exil des réfugiés protestants à la suite de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Après 360 kilomètres, ce parcours entre en Suisse, dans notre village, à Chancy.

Parmi les quelque 60'000 Huguenots et Vaudois du Piémont réfugiés en Suisse à la fin du XVII^e siècle, nombre d'entre eux ont trouvé un premier refuge à Genève. Si la solidarité était grande, les conditions d'établissement restaient toutefois sélectives : seules les activités professionnelles jugées innovantes — notamment dans le secteur du textile — étaient autorisées à s'implanter, car elles ne constituaient pas une concurrence directe.

Au final, seuls environ 20'000 réfugiés se sont établis durablement en Suisse. Le pays

devint ainsi une terre de transit pour de nombreux Huguenots et Vaudois du Piémont, notamment lorsqu'il fallut admettre que le retour dans leur région d'origine n'était plus envisageable. Ils traversaient souvent la Suisse par voie fluviale, les transports étant organisés par les Autorités.

Le 4 octobre dernier, à Chancy, une cinquantaine de personnes se sont réunies pour inaugurer le panneau marquant la fin de l'itinéraire français et le début du parcours suisse. Étaient présents les délégations des quatre pays partenaires — Allemagne, France, Italie et Suisse — membres de l'Union internationale « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont » (SPHVP), des participants genevois, dont plusieurs Chancynois et Chancynois, ainsi que M^{me} Marcelot, Maire de Pougny. La cérémonie s'est notamment tenue autour de M. Pierre-André Glauser, président du comité de l'Association suisse Via-SPHVP.



©A. Budny

Nous avons pu apprécier les discours d'inauguration du nouveau panneau historique, ainsi que l'excellent et coloré buffet dînatoire proposé par le P'tit Café, le tout dans une ambiance champêtre et conviviale.

Désormais, le panneau a été installé le long de l'itinéraire, dans le petit parc situé à proximité du Café du Virage et de l'arrêt de bus Chancy-Village. ■

Martine Pasche

Pour en savoir +

via-huguenots-geneve.ch/
sentier-genevois/chancy-plainpalais/
via-huguenots.ch/fr/

La Compagnie 20 à l'honneur



Photos : © Paracchini



Le 4 octobre, on a pu voir à Chancy une allée de camions et engins de pompiers, des parcours en tout genre dans les alentours, de nombreux sapeurs équipés en train d'œuvrer.

La Compagnie 20 a été l'hôte du traditionnel concours inter PR 2025. Cette journée met au défi les différentes compagnies en proposant des postes mettant à l'épreuve la condition physique, l'habileté et les connaissances techniques des participants.

Un exercice sous le signe du partage, de la cohésion d'équipe et d'échanges d'expériences.

La Compagnie 20 a déjà plusieurs victoires à son actif et pourra tenter d'avoir à nouveau son nom inscrit sur « l'hydrante » en participant en 2026 à Soral !

UNE NOUVELLE ALARME POUR LA COMPAGNIE 20 !

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Compagnie 20 n'appartient plus à la Commune, mais est totalement intégrée au Groupement SIS. Il en va évidemment de même pour tout le matériel en lien avec les activités des sapeurs-pompiers.

En effet, après de nombreuses séances, un profond engagement du Maire et de l'ancien Capitaine, Chancy a pu faire partie du projet-pilote regroupant 4 compagnies (Vernier, Versoix et Cologny) et

le SIS, visant notamment à standardiser les méthodes d'intervention, ainsi que le matériel utilisé. Le dossier pour rejoindre le Groupement SIS a primitivement été exposé et accepté par l'Etat-Major, puis présenté à l'entier de la Compagnie. L'intégration au Groupement SIS s'est effectuée avec l'accord unanime des pompiers volontaires.

La compagnie de Chancy reste au service de la population et ce changement n'aura aucune incidence sur la contribution des sapeurs-pompiers au sein du village. ■

Jennifer Paracchini

Le saviez-vous ?

La Compagnie de sapeurs-pompiers volontaires de Chancy (CP 20) est un corps d'une vingtaine de volontaires assurant une permanence 24h/24 pour la commune. Ils interviennent pour le sauvetage, l'extinction d'incendies, les inondations et la protection des personnes. La CP 20 participe notamment à des projets de professionnalisation des pompiers volontaires.

Ses missions sont les suivantes : sauvetage, lutte contre le feu, protection contre la pollution, inondations et sécurité lors de manifestations.

Un week-end qui a fait frissonner tout le village !



Sorcières, sorciers et créatures étranges ont envahi la Maison des Associations et la salle communale pour un week-end 100 % magique.

Le vendredi 31 octobre 2025, petits et grands se sont retrouvés pour le tout premier Bal des sorcières et des sorciers. Déguisements effrayants, défilés terrifiants, musique envoûtante, danses débridées, et hot-dogs en folie : la fête a battu son plein jusque tard dans la nuit !

Le lendemain, place aux sensations fortes avec une maison hantée installée à la Maison des Associations... Frissons garantis, cœurs bien accrochés et souvenirs mémorables pour tous. Un immense merci aux associations Potager Miam, Association des parents d'élèves et Amicale des pompiers pour avoir accueilli et animé ces apprentis sorcières et sorciers du village.



Un week-end ensorcelant qu'on n'est pas prêts d'oublier ! ■

Martine Pasche

Bricolages et gourmandises à la bibliothèque



Le 14 novembre dernier, notre équipe de bénévoles a mis en place une jolie animation pour nos jeunes visiteurs. À partir de feuilles d'automne soigneusement récoltées par nos soins dans les bois environnants, les enfants qui le souhaitent ont pu réaliser un bricolage de saison. Au choix, un hérisson mignon ou un paon pas peu fier. De craquantes chips et un petit verre de sirop ont récompensé nos artistes en herbe.

Et en février, rebelote ! À l'occasion de la Chandeleur, l'équipe, toujours aussi motivée, a assuré avec brio la confection de ses désormais légendaires crêpes, tandis que, l'estomac contenté, quelques enfants ont joyeusement confectionné des marque-pages colorés. ■



Siska Audeoud



Le BUPP : à la rencontre des jeunes de la Champagne

La dernière conférence de l'année 2025 organisée par la Commission des relations publiques et de la communication a été l'occasion d'éclaircir la signification d'un nom souvent aperçu mais dont la mission reste peu connue : le Bus Unité Prévention Parc. Animée par des travailleurs sociaux de la FASE, cette rencontre leur a permis d'expliquer son rôle, ainsi que son mode de fonctionnement aux habitants de Chancy.



cien Presbytère poru en faire une Maison des Associations (MdA). Elle ouvre en 2022, le LAL déménage et un deuxième LGA voit le jour dans le sous-sol de la maison. Trois ans plus tard, en 2025, une partie de la MdA devient le BUPP – Pôle Champagne et accueille désormais les jeunes de 12 à 25 ans.

En complément de la gestion de ces locaux destinés aux jeunes, les animateurs TSHM – Nihed Tilouche, responsable, Mouna Alwash et Yvan Barros –, perpétuent les tournées en minibus dans toute la Champagne, proposent des entretiens collectifs et individuels, des médiations et organisent des activités ludiques (boums anniversaires et sorties) et solidaires (voyages d'entraide), afin de garder un lien intergénérationnel et soutenir les jeunes. A noter qu'à Chancy 30% de la population a moins de 25 ans. ■

Martine Pasche

La FASE est la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle et est active dans le canton de Genève. Elle gère aujourd'hui 24 maisons de quartiers, 18 centres de loisirs et de rencontres et 7 jardins Robinson/terrains d'aventure. De plus, elle coordonne une vingtaine d'équipes de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui interviennent directement dans les quartiers et auprès des jeunes dans l'espace public. L'une de ces structures est le BUPP (Bus Unité Prévention Parcs).

C'est Humberto Lopes, travailleur social dépendant de la FASE, alors actif à Lancy, qui développe un projet innovant et crée le premier BUPP en 1999. Son idée : aller

à la rencontre des jeunes dans des lieux non identifiés avec un minibus pour échanger avec eux, faire de la prévention, mais aussi les soutenir.

Autrefois à Chancy, seul existait un « local des jeunes » situé dans les sous-sols du jardin d'enfants Les Crocolions, prêté par la Mairie pour qu'ils puissent se rencontrer. Il n'y avait ni encadrement, ni surveillance. C'est en 2009 que les TSHM de Bernex installent un local à gestion accompagnée (LGA) dans les combles de la salle communale. Puis en 2018, un local d'accueil libre (LAL) trouve refuge au premier étage de la salle communale. Les jeunes de Chancy étant toujours plus nombreux, il est décidé de rénover l'an-

En bref, à Chancy on trouve :

- 1 LGA dans les combles de la salle communale
- 1 LGA dans le sous-sol de la MdA
- 1 LAL au premier étage de la MdA et au rez selon les besoins
- 1 minibus pour les tournées
- des bureaux d'entretien et de médiation

Fête de l'Escalade

Cortège aux flambeaux, fanfare, concours de déguisements, soupe de légumes et bris de la marmite, l'Escalade a été célébrée selon la tradition dans une ambiance festive et très chaleureuse. Survol en images

Photos : ©J.-M. Etchemaité







● Décembre en fête(s) : un mois de convivialité

Le programme « Décembre en fête(s) » a animé la Commune tout au long du mois de décembre à travers le Marché de Noël, des animations musicales, des ateliers créatifs et des moments gourmands et intergénérationnels. Ces rendez-vous, placés sous le signe du partage, ont rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse. La municipalité remercie chaleureusement le P'tit Café, les associations locales, les bénévoles et l'ensemble des participants pour leur engagement et leur contribution à la réussite de ces festivités.

Stefano Ventre

...Marché de Noël...



Photos : © DR

...Vœux de la Mairie...



...Musique live...



...Cookies et contes...



...Jazz gourmand...



...Gofefo Konaté Band...



...Repas solidaire du 24 décembre...



...Noël des Aînés...



Fête des partenaires et Mérites communaux : une soirée sous le signe de l'engagement

Ce jeudi 12 février à la salle communale, le Conseil administratif avait invité toutes les personnes contribuant à faire de Chancy une commune vivante et dynamique à partager un moment de convivialité. Nous reproduisons ici le discours prononcé à cette occasion par M^{me} Martine Pasche, Conseillère administrative.

Mesdames, Messieurs, chers partenaires de tout horizon,

C'est un grand plaisir de vous retrouver ce soir pour notre traditionnel repas des partenaires, dans cette belle salle préparée avec soin par Joëlle, que je remercie chaleureusement.

Au nom du Conseil administratif et des collaborateurs de la Mairie, je vous souhaite la bienvenue et vous adresse, mes meilleurs vœux pour une année 2026 : une année riche en projets et en collaborations constructives.

Ayons également une pensée pour celles et ceux qui ont commencé l'année dans la douleur, à Crans-Montana ou ailleurs dans le monde.

À Chancy, l'année écoulée a confirmé combien notre capacité à travailler ensemble est essentielle.

Le 1^{er} juin 2025, une donnée a néanmoins changé. Une nouvelle législature, s'est mise en place et près de la moitié du Conseil municipal a été renouvelée. Quatre élus ont moins de 30 ans et nous comptons, le plus jeune élu du canton, Lucas Zurbuchen.

Toutes et tous ont affirmé leur volonté de s'engager au service de la population jusqu'en 2030. Je saisis aussi l'occasion, de remercier vivement les conseillers sortants pour le travail accompli ces cinq dernières années.

Bien sûr, les débats peuvent être animés. Les opinions divergent, les sensibilités diffèrent. Mais le respect, l'écoute et la recherche de l'intérêt général restent les fondements de notre engagement civique et commun, afin d'offrir à la population un environnement et des prestations de qualité. C'est ainsi que les projets



Les Mérites communaux ont été attribués à Anne-Lise Ingrosso et Nina Guinand pour leur engagement au sein du Groupement Sportif de Chancy, ainsi qu'à Lana Rohrbach pour sa contribution à faire connaître le tchoukball et ses performances sportives suisses et internationales. Le premier Coup de Chapeau a salué la CP 20 (Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy), représentée par Yann Hoffmann, Capitaine, pour son professionnalisme reconnu lors de l'incendie d'une villa du chemin des Raclerets l'été dernier.

avancent, en interne mais aussi en externe, avec les nombreux et précieux partenaires.

En vous voyant ce soir, près de 80 personnes impliquées dans cet objectif, je suis convaincue que nous continuerons à avancer avec responsabilité, entraide et détermination pour le bien de la communauté. Déjà un immense merci.

Comme vous le savez, tout évolue avec le temps. Il faut à chaque fois s'adapter, se réinventer, se questionner.

Chancy compte aujourd'hui près de 1'650 habitants, soit une augmentation d'environ 457 % de sa population depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Autrement dit, notre Commune a été multi-

pliée par 5,6. 5,6 fois plus de bonheur ou de problèmes ? Ça dépend des jours, à vous de juger.

C'est aussi une Commune très jeune : presque un tiers de sa population a moins de 20 ans, tandis qu'environ 200 personnes ont plus de 65 ans. Alors, me direz-vous, qui est désormais le doyen du village ?

- Notre doyenne absolue est cette année Yvonne Perrin, bien connue de beaucoup d'entre nous, elle fêtera ses 91 ans cet été ;
- Quant à notre doyen, Georgi Sokoloff, parfumeur et créateur du parfum « Chancy ». Il aura 90 ans, le mois prochain.

C'est pour toutes ces générations que nous nous investissons, et que nous réalisons des projets auxquels vous avez participé, selon vos spécificités.

En 2025, plusieurs réalisations ont vu le jour comme :

- de nouveaux aménagements le long du Rhône et au cœur du village et de récentes infrastructures, comme le terrain multisports ou des parkings plus généreux à disposition ;
- des actions renforcées pour la jeunesse, avec des camps, des ateliers, des places de civiliste et d'étroites collaborations avec la FASE, avec l'inauguration du Pôle Champagne et la présence indispensables des entités regroupées autour de l'enfance : les Crocolions, le Couffin, le GIAP, le restaurant et les patrouilleurs scolaires, l'école ;
- le soutien constant aux Aînés à travers des rencontres et des activités régulières ;
- le développement de prestations sociales ou économiques via le partenariat avec le CAS de Bernex, Pro Senectute et la plateforme désendettement, le maintien des subventions TPG ou de mobilité douce pour tous, le retour de la Poste, le soutien aux commerces ;
- le développement d'une vie culturelle variée (avec la venue du Théâtre de Carouge mobile) la participation au projet « Sur les pas des Huguenots » ou l'observatoire du Rhône ;
- le soutien constant à la vie associative locale : pas moins de 15 associations offrent de belles animations pour toutes les générations : le Festival Country, les Brunch, La Chancylenne. Vous pouvez encore réserver le 21 février où un concert d'Antigel aura lieu à Chancy.

Je remercie également ardemment tout l'ensemble du personnel communal Joëlle, Anouk, Sophie, David, Remy et Fredy pour leur engagement quotidien et leurs actions sur le terrain sans faille, ainsi que mes collègues Xavier et Patrick pour leur collaboration et leurs implications depuis de si nombreuses années.



Dans une salle communale comble, les convives ont pu savourer un délicieux menu concocté par le traiteur Genecand.

QUE VA-T-IL SE PASSER EN 2026 ?

Plusieurs défis nous attendent : la poursuite des aménagements du centre du village, la finalisation du chantier des Raclerets et l'inauguration de l'IEPA, l'avancement du projet Moulin Roget, la réédition du livre historique de Chancy, et bien d'autres projets encore à réaliser ou à rêver.

Ce soir, nous avons également le plaisir d'accueillir les jeunes de la Commune qui auront 18 ans en 2026.

Vous entrez dans une nouvelle étape de votre vie, avec des droits, mais aussi des responsabilités. Je ne peux que vous inciter à vous engager, à vous exprimer, et à participer à la société que vous souhaitez construire. Nous vous transmettons toute notre confiance.

Je vous invite à les applaudir.

Ainsi, nous arrivons au terme de la partie officielle. Merci à vous toutes et tous de rendre Chancy attractive, dynamique et humaine grâce à vos idées et vos actions. Avant le dessert, nous remettons les mérites individuels et associatifs, ainsi que les Coups de Chapeau.

Il est maintenant temps de trinquer, de manger. Merci à l'équipe de Genecand.

Mes collègues Patrick et Xavier se joignent à moi pour vous souhaiter un excellent repas.

Bon appétit à tous ! ■

© J. Paracchini



Le second Coup de Chapeau a été attribué à Marianne et Denis Bouvier, pour leur précieux travail de conservation d'archives et de documents sur Chancy.

Festival Antigél

Un concert enchanteur

Après 11 années d'absence, le festival Antigél a fait son grand retour à Chancy !



Photos: © M. Pasche



Dans une période où le monde peut sembler fragmenté, où le dialogue est parfois mis à rude épreuve, ces instants partagés prennent une résonance particulière. La culture n'apporte certes pas de réponses toutes faites, mais elle ouvre des espaces. Des espaces pour se rencontrer, pour écouter, pour ressentir ensemble. Faire vivre la culture jusque dans les communes, loin des centres, c'est affirmer qu'elle n'est ni accessoire ni réservée à quelques-uns.

C'est rappeler qu'elle participe à la vitalité démocratique, qu'elle nourrit le lien social et renforce notre capacité à faire société. La culture circule, éclaire et relie ; elle appartient à toutes et à tous, elle voyage et même les frontières ne sauraient l'arrêter. Elle demeure ainsi l'un des remparts les plus précieux contre l'obscurantisme.

La seule chose qui pourrait la faire taire, c'est le silence.

C'est pourquoi, le 21 février dernier, Herman Dune est venu enchanter la salle



© W. Rey

communale de Chancy. Artiste français aux origines suédoises et marocaines, aujourd'hui installé en Californie, il s'est livré sur scène dans une épopée intime et musicale, puisant dans la folk, la country et l'indie folk.

Un temps suspendu.

Un moment à la fois simple et intense. Un instant où l'on s'est rassemblé sans étiquettes, habitants de la ville comme de la campagne, unis par la curiosité et l'ouverture. ■

Martine Pasche

À Chancy, on brunche en rythme !

C'est une fabuleuse démonstration de tango argentin qui a fait monter la température de la salle communale en ce bel automne 2025 à Chancy. En effet, Claudio et Valentine, de « Tango Genève », deux passionnés, ont divertit toutes les personnes présentes au brunch avec leur magnifique prestation, avant de les entraîner sur la piste, non sans leur avoir donné moult conseils avisés sur l'art de danser le tango ! Un moment amusant

pour les nombreux habitants de la Commune qui y ont participé.

A fin janvier 2026, le Brunch d'hiver a commencé par une délicieuse raclette appréciée par un public nombreux. La partie divertissement qui a suivi a permis à Laurent Bartolotti de nous faire une magistrale démonstration de claquettes grâce aux talents musicaux de Jean-Yves Poupin qui l'accompagnait au piano. ■

Audrey Stirling

Save the date !
Trois autres brunchs sont prévus cette année.
Notez d'ores et déjà le prochain rendez-vous : dimanche 26 avril. Il nous donnera la chance unique de voir et entendre le célèbre musicien et concertiste Michel Tirabosco. Sa flûte de Pan vous fera rêver, c'est certain !



Photos: ©DR



APE (Association des Parents d'Élèves de Chancy)

Frissons, créativité et convivialité : une saison riche en émotions !

Ces derniers mois ont été marqués par une belle énergie collective, de la créativité à foison et des moments de partage qui ont rassemblé petits et grands.



Photos : APE



HALLOWEEN : UNE IMMERSION TOTALE

À l'occasion d'Halloween, la salle communale s'est transformée en véritable espace d'animations. Plusieurs ateliers étaient proposés sous forme de tournus, permettant aux enfants de participer librement aux activités selon leurs envies. Figurines, perles à repasser, couture à la laine épaisse, peinture sur cailloux... sans oublier l'atelier cure-pipes, qui a rencontré un franc succès auprès des petits créatifs, et la maquilleuse professionnelle qui a fait sensation auprès des enfants. Une petite vente de pâtisseries venait compléter l'événement dans une ambiance chaleureuse et dynamique. La participation a été exceptionnelle et les retours extrêmement positifs. Mais le moment fort de la soirée restait

sans aucun doute la maison hantée. Chaque pièce plongeait les visiteurs dans un univers distinct : cuisine inquiétante, salle de la Dame Blanche, ambiance fête foraine... À l'entrée, une faucheuse effrayante accueillait les enfants, plongeant immédiatement petits et grands dans une atmosphère mystérieuse et immersive. À l'extérieur, un fossoyeur silencieux accueillait les visiteurs, pelle et brouette à la main, dans une mise en scène particulièrement réussie. L'immersion a pris une toute autre dimension grâce aux effets lumineux, sonores et aux fumigènes qui ont rendu l'expérience incroyablement réaliste. Un immense et chaleureux merci à **Phidrix Event's**, et tout particulièrement à son directeur **Benjamin Burri**, pour leur soutien généreux. Leur matériel et leur savoir-faire en son et lumière ont été mis

à disposition gracieusement, apportant une qualité professionnelle et une touche spectaculaire à l'ensemble du parcours. Leur contribution a clairement fait la différence.

Cette maison hantée restera un souvenir mémorable pour tous : visiteurs comme bénévoles ont pris énormément de plaisir à vivre et à construire cette expérience.

NOËL : CRÉATIVITÉ ET DOUCEUR

Durant le week-end du marché de Noël, les ateliers ont de nouveau rencontré un très beau succès. Cartes de vœux





personnalisées, perles à repasser aux formes festives, boules à suspendre au sapin avec photo intégrée et décorations scintillantes... les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination. À la Maison des Associations, l'atelier pâtisserie a permis de confectionner de délicieux biscuits dans une ambiance familiale et chaleureuse. Malgré un démarrage plus calme le matin, l'après-midi a rassemblé de nombreuses familles et les retours ont été très positifs.



JANVIER : LA GALETTE DES ROIS

L'année s'est poursuivie avec la traditionnelle galette des rois. Malgré une météo moins clémente, ce moment est resté convivial et chaleureux. Autour de la galette, chacun a pu profiter d'un délicieux jus de pomme et, pour les plus grands, d'un vin chaud réconfortant. Un instant simple, authentique, qui a permis de démarrer l'année dans la bonne humeur. ■

Le Comité de l'APE

Un dernier mot pour soutenir l'APE

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement des mamans et des papas bénévoles. Pas le temps de vous investir ? Vous pouvez quand même faire la différence.

En devenant membre pour CHF 30.- par famille, vous nous permettez de continuer à créer des événements, des surprises et des souvenirs inoubliables pour nos enfants.

Scannez le QR code, soutenez l'APE, et ensemble, continuons à faire vivre l'association !

MERCI pour votre soutien – c'est lui qui rend tout cela possible !



L'APE est aussi à l'initiative de la matinée « À pied à l'école », qui s'est déroulée au son du saxophone et du trombone à coulisse, le 19 septembre dernier. (NdlR)



Rencontre annuelle des associations

Comme chaque année, au mois de novembre, la Mairie convie l'ensemble des associations communales, les commissions des relations publiques et des affaires sociales, culture, sports et loisirs ainsi que l'équipe d'éducateurs de la FASE/BUPP à la Maison des Associations pour se rencontrer et partager un repas canadien.



Cette rencontre annuelle est un moment privilégié pour échanger, créer des liens et coordonner les activités villageoises. L'édition de cette année revêtait une importance particulière, puisqu'elle coïncidait aussi avec le renouvellement de certains membres des commissions du Conseil municipal, à la suite de l'entrée en fonction de la nouvelle législature 2025-2030, débutée le 1^{er} juin 2025. Ce soir-là, il y avait du monde. 11 associations ou entités communales, représentant 23 personnes, étaient présentes sur les 17 invitées. À cette occasion, nous avons appris la création d'une nouvelle association fin 2024, Maculelê. En revanche, l'association La Jeunesse a été dissoute en 2025, et Opikanoa cessera ses activités courant 2026.

Il est à relever, que toutes ces associations et entités communales bénéficient du soutien financier de la Commune, ce qui leur permet de proposer, tout au long de l'année, des activités variées et accessibles à tous les publics. Elles contribuent ainsi à une vie communale dynamique, attractive et diversifiée, en complément des nombreuses prestations et animations offertes par la Mairie. Pour assurer la pérennité de ces actions, les associations sont en permanence à la

recherche de nouveaux membres. Elles ont également besoin de votre participation afin que les événements organisés rencontrent le succès qu'ils méritent. Si vous souhaitez vous engager, voici un tour d'horizon des associations et entités actives en 2026 : il y en a pour tous les goûts !

1. **Alma & co** – Maïky Molinas Président
2. **Amicale des pompiers** – Arnaud Carrel, Président
3. **Association des parents d'élèves** – Cynthia Nagel (co-Présidente), Mélanie Suter (co-Présidente)
4. **Association Séniors Chancy** – Béatrice Despland, Présidente
5. **Balkafesti** – Rachel Binaghi, Présidente et Patricia Balmer Kaech, vice-Présidente
6. **Bibliothèque** – France Barthe, Représentante
7. **Burkina** – Philippe Läderrmann, Président
8. **BrunChancy** – Chloé Baillif, co-Présidente et Loan-Anh Franck, co-Présidente
9. **Ensemble Cuivres Chancy-Collonges** – Céline Graziotti, Présidente
10. **Groupe sportif Chancy** – Anne-Lise Ingrosso, Présidente

11. **Jardin Robinson Avully** – Christian Nossek, Président
12. **La Chancylienne** – Frédéric Gunter, Président
13. **Le Couffin** – Sylvie Enggist, Responsable
14. **Les Crocolions** – Nina Guinand, Responsable
15. **Maculelê** – Sebastian Lema, Président
16. **Printemps d'Abeilles** – Cédric Perriard, Responsable
17. **Potager Miam** – Johana Cavenne, Présidente. ■

Martine Pasche

+ d'infos

Vous trouverez le calendrier des nombreux événements communaux sur le site internet de la commune : www.chancy.ch/agenda-communal

À noter

Prochaine rencontre annuelle des associations :
Mercredi 18 novembre 2026,
19h30-20h30, à la MdA
suivie d'un repas canadien

Balades de l'ASC, entre drôles de machines et dégustation de fondue



Photos : JDR

A Sainte-Croix, l'air était vif en cette journée du 16 septembre. Comme un avant-goût de l'arrière-automne... Mais à l'intérieur du Musée de la mécanique d'art et du patrimoine (MuMAPS), l'atmosphère était chaleureuse et l'attention ne s'est jamais relâchée lors de la visite guidée. Magie des boîtes à musique et des automates, souvenirs parfois émouvants devant des machines à écrire de notre jeunesse ! Un repas convivial à Yverdon, où le soleil nous a ramenés au charme de l'automne, et il était déjà temps de reprendre la route, la tête pleine de souvenirs. La dernière sortie de l'année nous

a emmenés à Montreux, pour vivre la magie de Noël à travers son traditionnel marché. Pas de manteau neigeux sur la ville ce jour-là. Pluie, vent et éclaircies se sont succédé au cours de la journée, sans altérer pour autant l'enthousiasme des participants ! Des petits chalets en bois, des artisans, des boissons et des produits d'ici et d'ailleurs. Le Canada proposait des produits à base de sirop d'érable. La fondue, elle, était bien locale ! La déguster était un agréable moyen de se réchauffer dans une ambiance conviviale. Une belle journée annonciatrice des réjouissances de Noël... ■

Béatrice Despland



Association des Seniors de Chancy (ASC)

Pour faire partie de l'Association, vous pouvez remplir cette fiche, la déposer au secrétariat de la Mairie ou l'envoyer à l'ASC, 4, route de Valleiry, 1284 Chancy.

Demande d'adhésion

Nom

Prénom

Année de naissance

Adresse postale

.....

.....

E-mail :

.....

Téléphone :

Si vous souhaitez un contact personnalisé, vous pouvez appeler :

- la Présidente, Béatrice Despland
au T. 078 853 08 49
- le Secrétaire, Luc Fontaine
au T. 022 756 11 50
- ou écrire à : senior.chancy@gmail.com

Site internet : chancy-senior.ch





DEVIENS BÉNÉVOLE

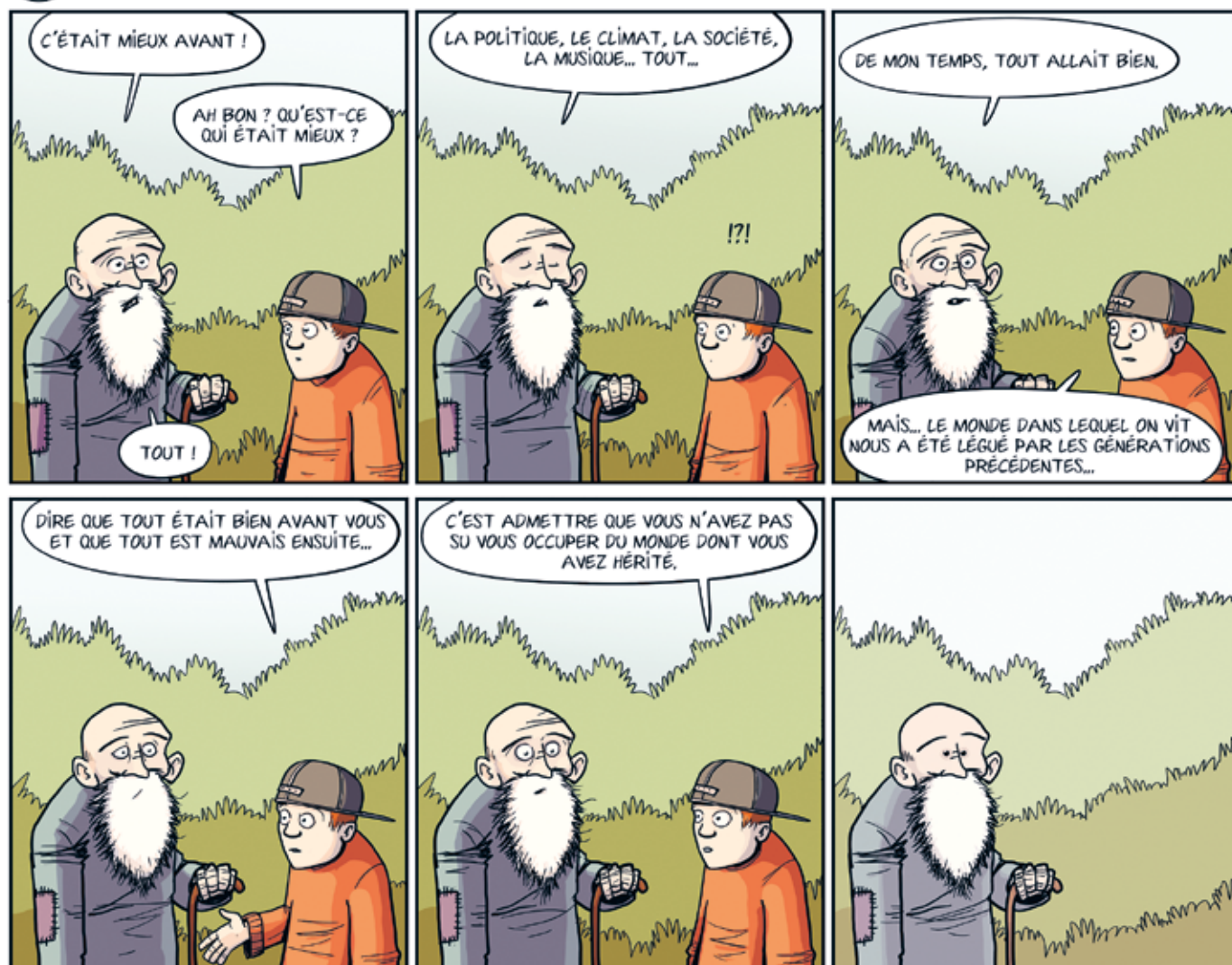
Inscriptions :



ou T. +41 78 744 96 11
balkafesti@gmail.com



Le bon vieux temps



© 2026 B. Dorian

Agenda communal

AVRIL	Samedi 25	Tournoi inaugural du terrain multisports
	Dimanche 26	Brunch de printemps : concert de Michel Tirabosco
	Mardi 28	Chancy'Net Café
MAI	Du mardi 12 mai au mardi 2 juin	Expo photo open air « L'humain au cœur de la nuit »
	Dimanche 17	Vide-greniers
	Vendredi 22 et samedi 23	Fête Maculelê Capoeira
	Mardi 26	Chancy'Net Café
	Samedi 30 et dimanche 31	Festival l'Esprit de la forêt gagne Chancy
JUIN	Vendredi 12	Boum de fin d'année (6-12 ans)
	Samedi 13	« Barbe-Bleue », Théâtre de Carouge Mobile
	Vendredi 26	Fête des Promotions
	Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet	Camps multisports 1
	Mardi 30	Chancy'Net Café
JUILLET	Du lundi 6 au vendredi 10	Camps multisports 2
	Du vendredi 10 au dimanche 12	Festival Country
AOÛT	Samedi 1 ^{er}	Fête nationale
	Vendredi 21	Chancy fait son cinéma
	Dimanche 23	Brunch d'été : concert de Sophie Solo
	Vendredi 28	Portes ouvertes Maison des Associations (MdA) et accueil des nouveaux arrivants
SEPTEMBRE	Dimanche 13	Vide-greniers
	Vendredi 18	« À pied à l'école »
	Dimanche 20	Journée propreté

Retrouvez le programme complet en détail sur le site de la Commune : www.chancy.ch/agenda-communal

Infos utiles



BUPP CHAMPAGNE (FASe)

Accueil des jeunes de 15 à 25 ans à la Maison des Associations, chemin des Carrés 7.

Trois travailleurs sociaux hors murs (TSHM) y reçoivent les jeunes et font également de la prévention, jouent un rôle de médiation et assurent des accompagnements personnalisés, individuels ou collectifs.

Actions

- a. **Local d'accueil libre (LAL)** (12-18 ans). Espace de rencontre dédié aux jeunes, encadré par les TSHM et des moniteurs. Présence sociale : jeudi 16h00-19h00 et vendredi 17h00-22h00.
- b. **Local en gestion accompagnée (LGA)** (18-25 ans). Espace mis à disposition par la Commune, géré par les jeunes avec un accompagnement (FASe). Il existe 2 LGA à Chancy, l'un au 1^{er} étage de la salle communale et l'autre dans le sous-sol de la MdA. Un contrat tripartite est signé entre les jeunes, les travailleurs sociaux et la Mairie.
Ouverture : lundi, mardi, jeudi : 16h00-22h00, mercredi et dimanche : 12h00-22h00, vendredi et samedi : 16h00-00h00.
Vacances scolaires : dès 12h00 tous les jours, horaires de fermeture inchangés. Lors des manifestations communales, les locaux sont fermés.
- b. **Boums anniversaire** pour les 5 à 14 ans des communes de la Champagne. L'équipe des TSHM du BUPP vous aide à organiser l'anniversaire ou la boum de votre enfant.
Quand ? les mercredis : 14h00 à 17h00 et les samedis : 14h00-17h00 ou 18h00-21h00. **Où ?** à la Maison des Associations.
Coût : CHF 180.- (inclus : matériel de sonorisation, éclairage, décorations). Encadrement jusqu'à 15 enfants assuré par un moniteur et deux aides. Le prix n'inclut pas les boissons ni le gâteau. **Renseignements et réservations** : Joséphine Paris, T. 079 397 87 64
- d. **Tournées avec le bus dans la Champagne** Les travailleurs sociaux se déplacent dans l'espace public pour aller à la rencontre des jeunes. Mercredi : 14h00-18h00, jeudi, vendredi et samedi : 18h00-22h00.
- e. **Nombreuses autres actions organisées** : suivis individuels et collectifs, organisation de manifestations et de projets d'entraide.

BUPP Champagne

Responsable d'équipe : Nihed Tilouche

nihed.tilouche@fase.ch - T. 079 820 65 84 - bupp.ch



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CHANCY

Envie de vous investir et de partager votre expérience ? Vous pouvez nous rejoindre à tout moment ou lors de notre Assemblée Générale qui a lieu en début d'année scolaire.

Cela implique : 1 Assemblée Générale, 4 manifestations par an (~8 activités par an + aide lors des événements communaux).

Contact : Mélanie Suter et Cynthia Nagel, co-Présidentes : info@apechancy.ch

LES CROCOLIONS

Le jardin d'enfants offre des activités pédagogiques et d'éveil, ainsi que des ateliers créatifs adaptés à l'âge de l'enfant, afin de favoriser sa socialisation et stimuler sa créativité.

Les éducatrices proposent des activités variées telles que : réunions avec les « marionnettes », ateliers cuisine, bricolages, peinture, jardinage, etc. Mais aussi la gymnastique pour tous les enfants, la rythmique pour ceux en âge préscolaire et une sortie mensuelle.

21, chemin de l'Ecole - 1284 Chancy - T. 022 756 42 60

Inscriptions : voir détails sur le site crocolions.ch

Contact : Nina Guinand, Educatrice responsable : crocolions@bluewin.ch

TROC'LIVRES

Vous ne serez plus jamais en panne de livres grâce à cette étagère à livres placée à côté du Proxi !

Mode d'emploi : prenez ce que vous voulez et, de temps en temps, déposez vous aussi un livre, le même ou un autre, à vous de voir ! Le Troc'livres, c'est gratuit, juste pour la beauté du geste, le partage et la saveur des mots.

PAGES FACEBOOK

Officielle :

Commune de Chancy

Ouvertes à tous :

Chancy Info • Chancy en images

La Taverne de Chancy • T'es de Chancy si...

Inscrivez-vous, des informations sont publiées régulièrement sur la vie à Chancy et de magnifiques images de notre village et de ses environs vous éblouiront.

PAROISSE PROTESTANTE DE LA CHAMPAGNE

Toutes les dates et rencontres sont visibles sur le site :

champagne.epg.ch ■



Et si vous gardiez des enfants... tout en restant auprès des vôtres?

Ce qui suit est rédigé au féminin, mais les hommes sont évidemment les bienvenus!

Vous souhaitez être présente pour votre enfant durant ses premières années tout en exerçant une activité professionnelle rémunérée?

Devenir accueillante familiale de jour avec Le Couffin, c'est l'opportunité idéale pour:

- **vivre les étapes clés de votre enfant** sans avoir à le faire garder,
- **transmettre vos valeurs** et offrir un cadre bienveillant à d'autres petits compagnons de jeu,
- **générer un revenu** financier tout en restant à votre domicile.

Pourquoi rejoindre l'association Le Couffin?

Avec nous, vous travaillez à votre rythme, mais vous n'êtes jamais seule:

- **Soutien administratif:** nous vous accompagnons dans la gestion de vos gardes et de votre facturation. Vous vous concentrez sur l'essentiel: les enfants.
- **Une équipe soudée:** rejoignez un réseau de professionnelles pour échanger, partager vos expériences et créer des liens avec vos collègues.
- **Rencontres collectives:** profitez de nos locaux proches de Chancy pour organiser des temps d'éveil et de jeux avec d'autres accueillantes.
- **Formations offertes:** accédez gratuitement à des formations (développement de l'enfant, bien-être professionnel).

Le saviez-vous?

Faire partie du Couffin, c'est bénéficier de la liberté du statut d'indépendante tout en étant soutenue, entourée et reconnue dans votre métier.

Vous souhaitez vous lancer ou simplement en savoir plus? Contactez-nous sans engagement:

022 756 09 91 ou contact@lecouffin.ch

NUMÉROS D'URGENCE

- | | |
|---|------------------------------|
| 117 Police | 118 Feu |
| 144 Ambulances / Urgences graves | 143 La Main tendue |
| 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes | 145 Centre antipoison |

Coordonnées des principaux services et associations

MAIRIE DE CHANCY

4, route de Valleiry - T. 022 756 90 50
info@chancy.ch - www.chancy.ch
Joëlle Noverraz-Mühlemann et Anouk Spencer
Lundi: 15h30-18h30 **Mercredi:** 10h-12h **Jeudi:** 17h-19h
ou sur rendez-vous

VOIRIE ET CONCIERGERIE

David Croset et Frédéric Gunter: T. 022 756 90 50

ETAT CIVIL POUR LA CHAMPAGNE

Etat civil de Bernex, Mairie de Bernex: T. 022 850 92 30

ÉCOLE

T. 022 756 42 63

BIBLIOTHÈQUE

81, route de Bellegarde - T. 022 756 07 80
Mercredi: 16h-18h - **Vendredi:** 16h-19h
Un samedi par mois: 10h-12h

AGENCE POSTALE DE LA CHAMPAGNE

L'Epice rit 50, av. de Gennecy - 1237 Avully - T. 022 756 06 05
Mardi-vendredi: 7h-19h - **Samedi, dimanche et jours fériés:** 7h-13h

CAS - CENTRE D'ACTION SOCIALE DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

313, route de Bernex - T. 022 420 39 30

IMAD - CENTRE DE MAINTIEN À DOMICILE

98, route de Chancy - T. 022 420 20 14
Consultations parents-enfants à Bernex: mardi: 15h-17h

ASSOCIATIONS SPORTIVES

- **Groupement sportif de Chancy:**
Anne-Lise Ingrosso, Présidente: anne-lise.ingrosso@bluewin.ch
- **Maculéle:** Sebastian Lema, Président: T. 079 514 79 72

ASSOCIATIONS CULTURELLES

- **BalkaFesti:** Rachel Binaghi, Présidente:
T. 078 744 96 11 - balkafesti@gmail.com
- **BrunChancy:** brunchancy@gmail.com
- **Ensemble de cuivres Chancy-Collonges**
Céline Graziotti, Présidente: c.graziotti@orange.fr
- **Cours de solfège débutants et de musique instruments:**
Laetitia Gallay: T. 022 756 21 39
- **La Chancylenne (musique et théâtre):**
Frédéric Gunter, Président: T. 079 209 26 67

ASSOCIATIONS SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

- **Association des Parents d'Elèves (APE):** Mélanie Suter, Présidente: T. 076 379 71 60 - info@apechancy.ch
- **Le Couffin:** Sylvie Enggist: T. 022 756 09 91 - contact@lecouffin.ch
- **Les Crocolions:** Nina Guinand, Responsable:
T. 022 756 42 60 - crocolions@bluewin.ch
- **Activités parascolaires GIAP:** T. 079 909 51 53 (répondeur)
- **FASe Locaux pour les jeunes 12-15 ans et 16-20 ans**
Nihed Tilouche: T. 079 820 65 84
- **Restaurant scolaire de Chancy:** s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

- **Amicale des pompiers:** Arnaud Carrel, Président: T. 079 904 84 07
- **Potager Miam:** Johanna Cavène, Présidente:
johanna.cavene@gmail.com
- **Seniors Chancy:** Béatrice Despland, Présidente:
T. 078 853 08 49 - associationseniorchancy@gmail.com

Petit rappel des bonnes pratiques à l'attention des propriétaires de chiens

A Chancy, nous avons la chance de vivre au beau milieu d'une nature préservée, composée de champs, de pâturages et de zones naturelles où s'épanouissent une faune et une flore riches et fragiles. Afin de préserver ces espaces et assurer une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de ces lieux, nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux principes énumérés ci-dessous :

Votre chien doit toujours être tenu en laisse :

- dans tout le village et sur les voies de circulation
- en forêt, du 1^{er} avril au 15 juillet

Pas de laisse obligatoire :

- sur les chemins de campagne
- en forêt, du 16 juillet au 31 mars, à condition que vous soyez en mesure de contrôler à tout moment votre compagnon
- dans les espaces de liberté pour chiens

Votre chien n'a pas le droit d'aller :

- sur les pelouses et les massifs de fleurs des parcs du village
- dans l'école et son préau
- sur les places de jeux pour enfants
- dans les champs cultivés
- dans les prés où il y a du bétail
- dans les réserves naturelles et forestières
- dans les secteurs mis à ban (vignes)

Merci également de ramasser les déjections de votre chien !

Plusieurs points de distribution de sachets ont été disposés par la Commune à cet effet. Les sachets ne doivent en aucun cas être abandonnés sur la chaussée, encore moins dans la nature ou dans les champs, mais déposés dans une poubelle.

+ d'infos

www.ge.ch/detenir-chien

